

Portraits des collectivités adhérentes



Gurgy

Gurgy, dans l'Yonne, compte 1 793 habitants. La commune, qui fait partie de la communauté d'agglomération de l'Auxerrois (71 000 habitants, 29 communes), se caractérise notamment par les potentialités de son tourisme fluvial, sur l'Yonne et son canal de dérivation qui rejoint le canal de Bourgogne.

Jean-Luc LIVERNEAUX, maire-adjoint à la culture, au sport, au tourisme et à l'économie locale, fait part des liens étroits reliant ces différents champs de l'intervention publique et décrit le fort engagement culturel de sa commune, déployé notamment dans le domaine des arts visuels.

Comment concevez-vous le rôle de la culture pour une commune rurale : animation, soutien aux artistes locaux, vivre-ensemble, ouverture sur le monde... ?

Notre conception est de faire découvrir le monde de la culture à la population de notre commune et à celles des communes environnantes par des expositions ou résidences d'artistes,



COMMUNE DE GURGY

avec le concours des écoles et des habitants, afin notamment de permettre aux enfants de se familiariser avec cet univers que certains ne connaissent pas. Cela fait partie de mon rôle d' élu que de montrer le travail des artistes locaux, sans occulter ceux de l'extérieur. Aujourd'hui, dans les classes d'arts plastiques du collège d'Auxerre, par exemple, les professeurs identifient tout de suite les enfants de Gurgy de par leur sensibilité particulière et leur ouverture à la peinture.

Quels sont vos outils pour la mise en œuvre de votre engagement culturel ?

Nous disposons d'un espace culturel, né d'une volonté politique qui a permis de réhabiliter un ancien bâtiment, inauguré en février 2012, pour lequel la maire m'a donné carte blanche. Il est dédié uniquement à la culture. On pouvait se poser la question de l'utilité d'une telle salle dans une commune en périphérie d'Auxerre... Mais le choix était pertinent, car depuis, nos actions bénéficient d'une certaine reconnaissance. Construit en 1845 et anciennement maison commune de Gurgy, puis école du village, ce lieu fait profondément partie de notre histoire.

Est-ce difficile de défendre la culture auprès des autres élu(e)s du conseil municipal ?

J'ai le plein soutien de la maire de Gurgy ainsi que de celui d'autres élu(e)s, très favorables à la culture. Il y a bien sûr quelques questions – ce n'est pas facile de montrer l'utilité de la culture –, mais la volonté est là et elle est le fruit d'un travail d'équipe.

Votre mandat concerne à la fois la culture, le sport, le tourisme et l'économie. Comment articulez-vous ces différentes dimensions de l'action politique ?

Laissons le sport à part, même s'il contribue à créer une proximité précieuse avec le monde associatif. Quant à la culture, au tourisme et à l'économie locale, la proximité est grande. Au sein de la communauté d'agglomération de l'Auxerrois nous sommes la seule commune à avoir mis en place à la fois une commission et un maire-adjoint pour ces différents domaines. Le lien s'avère évident. Par exemple, l'espace culturel travaille en partenariat avec un restaurant attenant, ce qui favorise la rencontre avec les artistes, pour les résidences et également pour les vernissages.

Les arts plastiques sont votre priorité pour l'engagement de la commune en faveur de la culture...

En effet. En plus des expositions à l'espace culturel, nous portons en ce moment un projet de "land art" avec un artiste originaire du département de l'Yonne, Alain Bresson. L'Yonne et le canal sont des atouts à la fois touristiques et culturels.

Je suis également intéressé par la musique, mais les moyens autant financiers qu'humains manquent. Certes, je suis aidé par une personne, embauchée en contrat aidé – de ce point de vue, s'il était mis fin à ces contrats ce serait dramatique pour nous –, qui m'accompagne pour le montage des dossiers et le développement de nos projets. Mais nous ne sommes que deux, même si nous travaillons aussi avec des associations dont les membres se proposent comme bénévoles, par exemple pour assurer les permanences lors des expositions ou pour la confection de gâteaux sablés originaux, fabrication "maison". Des élu(e)s aussi participent à la tenue de permanence ou à l'accueil d'artistes.

Cela étant, pour en revenir à la musique, nous avons racheté, ce mois de janvier, le bâtiment d'un café non occupé, à la suite du départ en retraite de sa propriétaire. Il pourrait avoir ici son utilité.

On entend parfois dire que le monde rural souffre d'une certaine mésestime de soi-même, d'une sorte de difficulté d'identité...

Je ne vois pas les choses ainsi. A Gurgy, nous n'avons pas à rougir de nos résultats. En 2016, l'AMF a organisé le concours des "trophées de Marianne" dans l'Yonne. Nous l'avons remporté grâce à nos expositions, le jury ayant bien indiqué qu'il saluait ainsi une volonté politique d'engagement et, surtout, un engagement qui a été tenu. Je veux ajouter que l'artiste qui a sculpté le trophée – Nacera Kainou –, est originaire de Besançon et réside à Gurgy.

Bien entendu, nos moyens financiers sont très réduits. La municipalité de Gurgy consacre 4% de son budget à la culture. Alors, on se débrouille, mais avec toujours une priorité : la gratuité pour les artistes qui viennent exposer. A Auxerre, par exemple, il y a des galeries privées pour lesquelles les artistes sont obligés de se regrouper afin de pouvoir payer l'exposition de leurs œuvres...

Quels sont les liens avec la ville-centre, le département, la région, la Direction régionale des affaires culturelles ?

La communauté d'agglomération vient de prendre une part de la compétence culture, mais uniquement d'un point de vue financier, sans qu'on sache encore si une personne sera dédiée aux projets. C'est déjà un début. Nos liens culturels avec la ville-centre sont donc uniquement liés, pour l'instant, à la communication, car pour obtenir une éventuelle subvention il faudrait que les projets intéressent tout le territoire auxerrois.

Avec la région, c'est plus compliqué. Il est très difficile d'identifier un interlocuteur pour répondre à nos attentes. Comment bien remplir son rôle d'élu – faire connaître sur ce qui se passe sur notre territoire –, sans savoir à qui s'adresser ?

Côté Etat, nous avons une très bonne réception de nos projets par les Fonds régionaux d'art contemporain (FRAC) de Besançon et de Dijon.

J'ai signé avec le FRAC de Dijon une convention 2017-2019. Nous sommes la seule commune du département à avoir mis en place un tel partenariat. Cette convention nous assure des expositions pour les trois années à venir.

Je me suis également rendu à celui de Besançon pour rencontrer la directrice. Elle m'a réservé un très bon accueil, mais pour l'instant, aucun par-

tenariat n'est encore conclu. Elle attend qu'une décision soit prise quant au devenir des deux structures, qui fonctionnent de façons différentes.

La DRAC est également, depuis la saison dernière, un partenaire important pour notre commune. Elle nous a apporté une subvention qui nous a permis de financer une résidence d'artiste. Sans cette aide ce projet n'aurait pas pu se réaliser. Nous avons aussi bénéficié d'un parrainage du président du conseil départemental avant son élection aux législatives pour mener à bien ce beau projet participatif avec nos habitants. Il est donc vrai que les contacts sont étroits avec le département, avec les élu(e)s de notre canton et avec les membres de la commission culture. Je suis aussi accompagné dans la recherche d'artistes et d'œuvres par un commissaire indépendant et critique d'art.

La réforme territoriale mais aussi les diminutions des dotations de l'Etat aux collectivités impactent-elles votre engagement en faveur de la culture ?

La réforme territoriale rend les conditions de plus en plus contraignantes pour obtenir des aides. Dès lors, j'essaie de trouver des partenaires privés. L'exposition de "land art" sera financée grâce à du mécénat. Le territoire a de réels atouts touristiques et culturels : notre commune est située au bord de l'Yonne et longe notamment le futur axe "Vélo route Bourgogne", avec une escale fluviale. Gurgy reste un passage obligé pour rejoindre soit le canal du Nivernais, soit le canal de Bourgogne, qui permettent de rejoindre la région parisienne.

Vous avez récemment adhéré à la FNCC. Connaissez-vous auparavant l'existence de la FNCC ?

Non. Mais lors d'une rencontre professionnelle organisée au Théâtre d'Auxerre, le 25 novembre dernier, j'ai pu entendre un exposé de Jean-Philippe Lefèvre [maire-adjoint à la culture de Dole et vice-président de la FNCC] qui m'a enchanté. Il a parlé de l'action de proximité dans les communes, ce qui a fait écho au rachat du café dont je vous ai parlé. Il m'a très rapidement transmis tous les renseignements sur votre fédération.



Quelles sont vos attentes vis-à-vis de la Fédération ?

Pourquoi ne pas faire venir dans notre commune un membre de la FNCC, afin qu'il puisse découvrir notre territoire ? On pourrait aussi, dans la mesure où je fais partie de l'association des élu(e)s ruraux du département, envisager une intervention à destination des élu(e)s de l'Yonne. J'ai en effet parcouru votre site. Pour l'instant, seule la commune de Joigny a adhéré et sans doute bien peu connaissent l'existence de la FNCC. Par ailleurs, je sais que le directeur des affaires culturelles de l'Yonne est fortement intéressé.

Pour moi, la FNCC peut nous accompagner, notamment en proposant des formations. Je pense d'ailleurs m'inscrire à au moins deux d'entre-elles pour l'année 2018, à Paris et à Reims. Et, bien sûr, je partage aussi l'idée qu'il est important de faire remonter au niveau national, auprès des ministres de la Culture et du Tourisme, les attentes et les réalités des territoires.

*Propos recueillis
par Vincent Rouillon*